

Compte Rendu du Comité de Coopération

23 Septembre 2011

Présents :

- ~ Mme Favereau, la présidente de l'association et en tant qu'animatrice du comité de coopération
- ~ M. Facchini, chargé de mission CUCS 13-14
- ~ Mme Ribéri, Chargée du développement des programmes partenariaux CUCS / CUM
- ~ Mme Gueydon, conseillère Mission Locale
- ~ Mme Minard, chargée de mission CUCS Centre-Ville
- ~ Mme Gitel, chargée de mission la DIRECCTE
- ~ Mme Collard, contractuelle au SPIP de Marseille
- ~ M. Marcy, responsable milieu ouvert du SPIP de Marseille
- ~ M Maury, éducateur spécialisé et chargé de développement au GEPIJ
- ~ M.Guigny, stagiaire éducateur spécialisé au GEPIJ
- ~ Mme. Moschen, éducatrice spécialisée et chargée de développement au GEPIJ
- ~ Mme Lacroix, éducatrice spécialisée et chargée de développement au GEPIJ
- ~ Mme Taurines, éducatrice spécialisée et chargée de développement au GEPIJ

ORDRE DU JOUR

*La thématique est celle de la justice : **comment pouvons-nous accompagner le plus efficacement possible les jeunes sous-mains de justice et ainsi participer à la prévention de la récidive ?***

- Tour de table : présentation de chacun des partenaires
- Présentation de quatre situations qui seront suivies d'une série de questions pour illustrer le thème de ce comité de coopération.

Première partie

1ère situation

Un jeune homme, Marc, est sorti d'incarcération. Une fois ses démarches mises en route et l'accompagnement réalisé avec la mission locale, Marc n'a pas d'autres alternatives pour occuper ses temps libres. Ses journées lui semblent vides. Il se sent inactif et s'ennuie.

Il est conscient de la fragilité de sa situation. Il sait éperdument qu'à tout moment sa liberté peut lui être reprise. Il ne souhaite pas retourner en prison. Il appréhende de sortir dehors.

Dix jours après le dernier rendez-vous, un membre de l'équipe reçoit un appel de l'hôpital Nord. Marc est hospitalisé et placé en garde à vue. Il est mis en examen pour conduite sans permis ayant

provoqué des dommages corporels sur des tiers. Il est déféré devant le juge des libertés et incarcéré aux Baumettes dans l'attente de son procès.

A la lecture de cette situation, différentes questions sont soulevées :

- ~ *Comment faire pour que les personnes, ayant effectué leurs démarches d'insertion et administratives et se trouvant en attente de réponses, peuvent s'investir sur d'autres actions/activités ?*
- ~ *Peut-on orienter vers des accueils de jour à l'extérieur de Marseille ?*
- ~ *Pourquoi ne pas avoir pris en compte son désir ?*
- ~ *A-t-on été assez à l'écoute de son désir ?*
- ~ *A-t-on des réponses pour répondre à ce désir d'être en activité ?*

Retour des participants

** Le milieu carcéral*

L'incarcération est une période délicate pour les détenus. C'est une expérience éprouvante qui peut être très mal vécue. Pour certaines personnes, la privation de liberté peut rompre tout désir. L'administration pénitentiaire peut proposer des activités en prison mais face au nombre de places restreintes, peu de jeunes y ont accès.

Il est important de préparer la sortie avec les détenus, c'est une épreuve tout aussi dure que l'incarcération. Le plus souvent les personnes en prison idéalisent leur sortie. Les travailleurs sociaux sont là pour les aider à construire avec eux leur sortie dans les meilleures conditions.

** Comment entend-on ce qui est dit ?*

On voit bien que le jeune Marc est lucide dans ses propos, il verbalise sa peur de retrouver ses anciennes fréquentations. Le quartier a une certaine emprise sur lui. En retournant dans son ancien environnement, il a de grandes chances qu'il retrouve ses amis. Il sait qu'une fois qu'il « *n'est plus tenu* », il peut réitérer.

** Comment faire pour que le quartier soit vécu positivement ?*

Exemple du quartier Noailles: c'est un quartier de l'hyper centre de Marseille, où il y a une grande densité de population. Habiter ce quartier, c'est se retrouver « *noyé* » dans l'anonymat. On en sort plus facilement, ce qui est différent des quartiers H.L.M. dits fermés. Si on prend l'exemple des grands ensembles des quartiers Nord, leur physionomie ne permet pas d'ouverture sur l'extérieur, Noailles est plutôt ouvert sur l'extérieur. Ce qui rend très difficile toute discrétion.

Beaucoup viennent à Marseille pour changer d'environnement. Ils témoignent leur envie de ne pas revoir leurs amis d'avant. Ils veulent réaliser une coupure avec leur milieu d'origine. Mais dans le même temps, cela leur est difficile de rompre totalement les liens car cela les renvoie à leur propre identité.

** Quelles sont les missions de GEPIJ dans ces cas énoncés ?*

Le G.E.P.I.J. permet d'éviter des ruptures dans le parcours en les accompagnants pour qu'ils se raccrochent à des repères ou des dispositifs de droit commun tout en réalisant des temps d'accompagnement limités.

Les éducateurs réalisent un accompagnement pendant la période d'incarcération afin de préparer la sortie (insertion sociale et professionnelle).

Pour revenir sur la situation mentionnée, le retour du jeune homme en prison peut être traduit comme un signe de soulagement. A l'intérieur des Baumettes, il y a moins de contraintes, moins d'attente, la vie est rythmée, elle est sécurisée ... De plus, les personnes incarcérées sont loin de la sollicitation des ami(e)s. Une fois dehors, la réalité est tout autre.

* *Quelles sont les possibilités d'hébergement sur Marseille ?*

On assiste aujourd'hui à une saturation absolue de l'offre de logement sur Marseille. La recherche de logement est un processus très long, les jeunes sont confrontés à des refus quotidiens. La perspective de trouver une solution d'hébergement se trouve dans une impasse. Il est donc bien difficile de sortir du quartier lorsqu'il n'y a pas d'autres possibilités ailleurs.

Il existe des structures d'hébergement, le temps moyen d'attente pour bénéficier d'une place s'élève à plus de 6 mois. Pour ce qui est de ce type de structure, les jeunes ne souhaitent pas être hébergé en collectif. Ils ont l'impression de continuer à être en prison. Pour eux, le collectif est une vraie violence. Ils partagent la chambre avec des personnes qu'ils ne connaissent pas, doivent manger à des heures fixes... Ils se disent « *j'ai fait des conneries mais j'ai payé. Je suis en collectif mais j'ai toujours l'impression de payer encore, d'être enfermé* ».

❖ **Les solutions proposées pour ne pas retomber dans l'incarcération**

➤ **Au niveau du logement**

- Des possibilités existent, il y en a toujours. Elles peuvent être trouvées **en dehors de Marseille où l'offre de logement** n'est pas aussi saturée.
= Cela rejoint la question de la mobilité.
- La première mission de la prison, c'est l'hébergement. Lorsqu'il n'y a pas de possibilité de logement après la sortie ou lors d'un aménagement de peine, il existe une solution: le **placement extérieur**.
Le Service Pénitencier d'Insertion et de Probation (S.P.I.P) peut amener des réponses en contractualisant un partenariat avec des structures d'hébergement ou dans le parc privé. L'hébergement est pris en charge par le S.P.I.P.

➤ **Au niveau de l'investissement**

- Proposer des loisirs pour occuper leur temps libre :
 - ~ Mise en relation avec les associations du secteur : Gymnase Gaby /Contact club/Voile impulsion/T'as la santé...
- La Mission Locale, met en place des actions en faveur de la **promotion de la culture** auprès des personnes suivies. Ils les accompagnent à la découverte du milieu culturel en menant un partenariat avec l'association « culture du cœur ». Pour que les personnes s'inscrivent et s'investissent, cela nécessite un accompagnement de la part des conseillers.
- Favoriser le **service civique volontaire**. Les jeunes peuvent s'inscrire dans une démarche volontaire pour participer à un projet d'intérêt collectif et bénéficier en contrepartie d'une aide financière.
L'idée qui a été soulevée de créer un poste de service civique (différent de la forme de l'association d'unis-cité) peut être intéressante. Nous ne sommes pas dans de l'occupationnel mais dans l'investissement utile, sur une temporalité, un objectif et un but.
- Accompagner les jeunes vers le **bénévolat**. Les jeunes peuvent s'investir sur un temps donné auprès d'associations de Marseille.

Le GEPIJ peut proposer des activités aux jeunes pour combler ce laps de temps laissé vide après que leurs démarches soient mises en place. Le développement de telles activités nécessite un accompagnement de la part des travailleurs sociaux, sans quoi la participation des jeunes pourrait en pâtir.

De plus, il est nécessaire de rencontrer les partenaires pour construire un partenariat de qualité. Il est primordial que l'association soit partie prenante de la démarche, qu'elle comprenne le sens de nos actions pour que cela puisse fonctionner et aboutisse à un projet de qualité.

Deuxième partie

Cette partie a été écourtée par manque de temps. En effet les discussions sur la première situation ont été riches et nous avons dû déborder pour ne pas couper court aux échanges. Cependant, les trois situations amenées par le GEPIJ ont suscité des échanges et nous ont permis d'amener un éclairage sur l'importance du rôle de l'éducateur en milieu carcéral.

A la lecture de cette situation, différentes questions sont soulevées :

- ~ *Comment fait-on pour écouter cette souffrance ?*
- ~ *Comment fait-on pour écouter ces jeunes ?*
- ~ *Comment fait-on pour mobiliser partenariat à l'intérieur ?*

Retour des participants

Le jeune en prison a besoin d'un accompagnement et d'une présence. Le rôle de l'éducateur dans le milieu carcéral offre une écoute bienveillante, un acte de présence pour ses jeunes incarcérés au sein des Baumettes.

Un chiffre a été mentionné : 140 % de surpopulation carcérale aux Baumettes. La violence y est quotidienne. Cette violence que l'on vit à l'extérieur se retrouve à l'intérieur, dans l'enceinte même de la prison. Les détenus en sont les premières victimes, notamment ceux qui sont considérés comme les « plus faibles » au vu des autres compagnons de détention. La souffrance humaine en prison existe, c'est une réalité.

❖ Les apports de la présence d'un éducateur spécialisé pour la personne en détention

Les travailleurs sociaux ont toute leur place à accompagner des détenus durant leur détention. Par leur présence, ils rassurent, témoignent, font remonter leur condition de détention aux personnes intéressées... Ils représentent le lien avec l'extérieur, c'est après qu'ils vont devoir se confronter à la réalité de l'extérieur, une fois sortis des murs.

En conclusion, ce comité de coopération thématique nous a permis de partager des constats et d'élaborer des pistes de solution qui seront explorées par Gepij sur les prochains accompagnements.

Nous vous remercions de votre présence et vous ferons parvenir l'invitation du prochain comité de coopération en début d'année 2012.